Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260320-20260303-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 20 /03/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 20 mars à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.
	Présents : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Emmanuel CORNUAILLE, Pélagie HONORE, Paul DELABESSE, Chérilyne PERRIN, Antoine MALOEUVRE, Elisabeth POUREAU, Patrice PANAGET. Excusé(es) : Absent(es) : Secrétaire de la séance : Patrice PANAGET

2026-03-03 : LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL ET DE LA CHARTE DE CONFIDENTIALITE.

Une fois le maire et les adjoints élus, le maire donne lecture de la charte de l'élu local qui figure à l'article L1111-12 du code général des collectivités territoriales.

Cédric VALAIS remet ensuite à chaque conseiller(ère) municipal (e) une copie de ladite charte de l'élu.

Cédric VALAIS remet ensuite à chaque conseiller(ère) un exemplaire de la charte de confidentialité demandant à chaque conseiller de la signer.

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Patrice PANAGET

Le Maire,
Cédric VALAIS

MAIRIE d'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE